LE JOURNAL

DE LA VILLE DE RAISMES

N° 20 - SEPTEMBRE 2021

DOSSIER +

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

/ PAGE 06-07

RETOUR SUR

Les Grangettes

/ PAGE 4

ACTUALITÉS

Les temps forts de la rentrée

/ PAGE 5

ENVIRONNEMENT

Système d'échanges local

/ PAGE 8

RAISMES
Multiples et Réunis

www.ville-raismes.fr

LA CITÉ DE TOUS LES POSSIBLES

Visite des travaux réalisés cet été dans les écoles

/ 06-07 DOSSIER +
ÇA VA VITE, ÇA VA TROP VITE ...

/ 03 BRÈVES
/ 04 RETOUR SUR
/ 05 ACTUALITÉS
/ 08 ENVIRONNEMENT
/ 09 ZOOM SUR
/ 10 ASSO & CULTURE
/ 11 SÉNIORS / TRIBUNES

RAISMES
Multiples et Réunis

www.ville-raismes.fr
LA CITÉ DE TOUS LES POSSIBLES

JOURNAL DE LA VILLE DE RAISMES
N°20 - SEPTEMBRE 2021

Diffusion : 6 000 ex.
ISSN 2780-1950 (Imprimé) - ISSN 2780-1969 (En ligne).
Directeur de la Publication : Aymeric Robin
Rédaction & Photos : Service communication
Fanny Meilhac, Gaston Clarisse
Conception & Réalisation : Service communication
Julien Debut
Imprimerie Gantier - Zone Artisanale 10 Muids, 59770 Marly
Ne pas jeter sur la voie publique

L'heure de la rentrée a sonné !

Depuis quelques jours maintenant, enfants, enseignants et personnels de la communauté éducative ont repris le chemin de l'école, laissant derrière nous un été plutôt maussade, reconnaissons-le.
Comme toujours, cette période de vacances d'été a été mise à profit pour se ressourcer, prendre du temps pour soi et faire un "break" avec cette année très particulière en raison de la crise sanitaire que nous traversons.
Pour les équipes municipales, cette coupure estivale a permis de s'activer pour préparer nos écoles. De nombreux travaux y ont été réalisés. Parmi eux, la deuxième tranche des menuiseries de l'école Paul Langevin pour une meilleure isolation des classes, le dédoublement des grandes sections de maternelle avec la création de nouvelles classes comme à Moriamez ou Danna. Ce à quoi s'ajoutent des reprises de peintures, des réparations de sanitaires et autres interventions diverses pour mettre nos écoles dans les meilleures conditions d'accueil. Je remercie les équipes techniques municipales et le service vie scolaire pour leur implication dans cette réussite et je veux les associer aux nombreux compliments que nous avons reçus de la part des parents d'élèves comme des directeurs et directrices des établissements pour le travail réalisé et sa qualité.
La rentrée rime également avec la reprise de la vie associative. Alors, bonne reprise aux bénévoles et responsables associatifs dans un contexte sanitaire qui ne rend pas les choses faciles, nous le mesurons. Nous avons eu le plaisir de nous retrouver à l'occasion de l'inauguration de la maison des associations. Lieu dédié à la vie associative, ces nouveaux locaux accueilleront notre service municipal et offriront aux acteurs associatifs un lieu d'accueil et de réunion pour faciliter leur activité.
La rentrée, à Raismes, est enfin synonyme de rendez-vous évènementiels. Si nous regrettons, comme les organisateurs, l'annulation cette année encore du Raismes Fest en raison des conditions sanitaires encore trop fragiles et d'un protocole trop compliqué à gérer pour ce genre de rassemblement, la Course des Terrils, elle, aura lieu les 25 et 26 Septembre prochains.
Ce n'est qu'un avant goût de ce qui va se passer d'ici la fin de l'année avec de nombreux événements, rencontres et travaux en préparation....
Gardons le cap de l'optimisme, continuons de faire avancer nos projets pour grandir et s'épanouir ensemble dans notre ville.

Aymeric ROBIN
Maire de Raismes, Président de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut

BRÈVES

GERMINAL & SERIES MANIA À ARENBERG CREATIVE MINE

Le 31 août dernier, avait lieu à Arenberg Creative Mine, dans le cadre du festival Séries Mania, la projection en avant-première nationale, de la série Germinal. Tournée en partie sur le site de Wallers Arenberg, la série évènement France Télévisions de la rentrée, est la preuve que notre territoire a un véritable potentiel créatif. Pourquoi ne pas profiter de la fête de la science les 9 et 10 octobre pour découvrir le site et visiter un plateau TV, une station météo, visionner des courts métrages ou encore participer à un escape game ?
www.arenberg-minecreative.fr

INAUGURATION DE LA MÉDIATHÈQUE LE 22 OCTOBRE A 18h

A noter dans vos agendas, la médiathèque sera officiellement inaugurée le 22 octobre à 18h. Suite aux travaux de rénovation financés en partie par le Département du Nord dans le cadre du PTS (projets territoriaux structurants) à hauteur de 200 000 € et par l'Etat pour 126 438 € (DSIL-ETAT), il était temps de pouvoir célébrer cette belle réalisation. Suivez notre page facebook pour découvrir le programme très prochainement.

LE JARDIN AQUATIQUE DE LA PISCINE

Tous les samedis de 10h à 12h le bassin est réservé pour les activités du jardin aquatique. Pour les enfants jusqu'à 8 ans, accompagnés d'un parent.
Renseignements 03 27 30 12 74

ATELIER DÉCOUVERTE PLAN DE PAYSAGE

Rendez-vous le 23 Octobre 2021 à la stelle du mineur (Mairie annexe de Sabatier) pour une visite découverte sur la biodiversité qui sera suivie d'un atelier paysage.

EN BREF...

MÉDIATHÈQUE

Pour réserver vos livres en ligne, pensez à faire votre sélection sur le portail de la médiathèque, via **https://mediatheque.ville-raismes.fr**

OPÉRATION-NETTOYONS LA NATURE

Cette année une opération de nettoyage de la nature aura lieu le samedi 2 Octobre 2021 à 9h, rue du Mont des Ermites. Retour sur le square de Vicoigne. Journée organisée par la ville de Raismes, l'association de préservation de l'environnement TAKODA et les maisons de Quartiers. Pour information, le matériel sera fourni.

RÉNOVATION SALLE DES FÊTES DU CENTRE

La salle des fêtes va bénéficier d'une cure de rajeunissement : rénovation complète de l'intérieur. La totalité des revêtement, éclairages et peintures va être réalisée. Durée des travaux de octobre à début décembre avec l'aide financière du département.

LES GRANGETTES : UN CENTRE DE VACANCES POUR LES SCOLAIRES ET LE CENTRE DE LOISIRS MAIS PAS QUE ....

Nous avons rencontré André Couplet, élu municipal, en charge des séjours aux Grangettes . Il nous explique le fonctionnement de ce centre de vacances et va peut-être vous donner envie d'aller découvrir la moyenne montagne du Jura .

« Le centre de vacances appartient à la ville de Hornaing. En 1979, 6 communes se sont accordées pour constituer un syndicat dont l'objet était d'animer ce centre. Le syndicat assume les charges liées au fonctionnement et au maintien en bon état des bâtiments. Raismes a rejoint le syndicat en 1991. Pour vous donner une idée , le montant de notre participation aux charges s'élève à 101.000 € pour l'année 2020 à hauteur de 1400 journées d'occupation. Nous avons décidé de donner la priorité aux jeunes de 6 à 15 ans révolus. C'est pourquoi la ville offre tous les ans le séjour à la neige aux classes de CM1. Transports, hébergement, alimentation, activités, tout est pris en charge. Cette année nous n'avons pas pu malheureusement assurer les classes de neige, les séjours des mineurs n'étant pas autorisés pour cause de crise du COVID. Heureusement les centres de loisirs ont pu assurer les colonies avec des jauges réduites mais quand même. Pour ce type de séjour, une participation est demandée aux familles de l'ordre de 100 € par jeune.

Situé au village des Grangettes dans le Doubs, massif du Jura à 864 mètres d'altitude. Le village des Grangettes domine le lac de Saint-Point, magnifique plan d'eau naturel de 370 ha, d'une longueur de 6,5 kms et de 800 mètres de largeur. Le village fait partie de la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs. Il se situe à 10 km au sud de Pontarlier et à 70 km au sud de Besançon.

Le centre se compose de deux bâtiments pouvant accueillir jusqu'à 105 personnes. En dortoirs divisés en boxes de 2/3/4, en grandes chambres de 6 et 9 personnes ou en petites chambres de 2 et 3 avec sanitaires/douches. Le centre est ouvert toute l'année à l'exception du mois de novembre.

Le saviez-vous ?

En dehors des vacances scolaires, les associations et les structures à caractères sociales ou humanitaires peuvent bénéficier d'un tarif négocié : 100 € par jeune et 150 € par adulte, si le séjour entre dans les 1400 journées annuelles.
- Si il reste de la place n'hésitez pas à contacter directement le service enfance : 03.27.38.12.12
- Si les 1400 journées négociées ne sont pas atteintes, les familles et toutes les structures peuvent bénéficier tout de même du tarif du syndicat qui reste très intéressant. Contactez le syndicat des Grangettes (09.81.73.56.66 ou valthe25160@gmail.com).
- Le dispositif VACAF peut aussi être sollicité pour bénéficier des meilleures conditions : **https://www.vacaf.org.**

LES TEMPS FORTS DE LA RENTRÉE

L'automne sera participatif, écologique, culturel et bien informé !

SEPTEMBRE

25 SAM. 26 DIM.

• **LA COURSE DES TERRILS**
4 circuits : Les Allumés 9km, l'Authentique 16km, la Sauvage 25km et la Contrebandière 55km.
Inscriptions et renseignements sur : **www.coursedesterrils.org**

OCTOBRE

2 SAM. 8 SAM.

• **SEMAINE BLEUE** pour les séniors, sur la thématique « Bien dans son âge bien dans sa ville »,
Retrouvez le programme sur : **www.ville-raismes.fr -** Renseignements au CCAS : 03.27.14.94.53

8 VEN. 9 SAM.

• **PARCOURS MAPPING Arenberg Creative Mine**
Un parcours de mapping et une performance circassienne (danse) sont organisés dans la grande Halle.
Gratuit, inscription recommandée & pass sanitaire.

9 SAM.

• **PLAN CLIMAT de la CAPH,**
Visite de 3 sites engagés dans l'adaptation au changement climatique (sur inscription).

16 SAM.

• **PARTICIPATION CITOYENNE, MARATHON DES IDÉES**
Vous souhaitez participer à la construction du Raismes de demain ? Venez nous retrouver le 16 octobre de 17h30 à 21h30 au château Mabille. Sur inscription au 03.27.14.94.90 - **szielinski@ville-raismes.fr**

22 VEN.

• **INAUGURATION DE LA MÉDIATHÈQUE** Louis Aragon à 18h - Visite contée

18 LUN. 30 SAM.

• **LA RÉCRÉE VERTE**, salle des fêtes de Vicoigne
Magasin éphémère sur la thématique du développement durable, de la consommation locale et de la consommation raisonnée, ouvert aux écoles et centres de loisirs. Ouvert au public sur certains créneaux le mercredi et le samedi.

NOVEMBRE

2 MAR. 5 VEN.

• **ATELIERS JOURNALISTIQUES**
Pour les jeunes animés par l'Ecole de Journalisme de Lille, à la Médiathèque.
Renseignements : **jeunesse@ville-raismes.fr** ou **jeunesse.mqsabatier@quartiersderaismes.fr**

8 LUN.

• **PLAN CLIMAT DE LA CAPH**,
Suite des ateliers participatifs. Plus de précisions sur les dates et lieux prochainement sur :
www.ville-raismes.fr ou **http://www.agglo-porteduhainaut.fr**
Sur inscription : 03.27.48.34.01 - 03.27.09.15.20 - **plan.climat@agglo-porteduhainaut.fr**

18 JEU.

• **SPECTACLE PETITE ENFANCE,** à 18h à la salle des fêtes de Vicoigne
"Rémi le chanteur" pour les enfants de 3 à 6 ans (scolarisés ou pas) - **ram@ville-raismes.fr**

20 SAM.

• **JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT**,
Forum à la Salle Allende avec conférences, animations, ateliers autour des droits de l'enfant.
Renseignements : **enfance@ville-raismes.fr**

26 VEN. 28 DIM.

• **SITE MINIER ARENBERG VILLAGE DES ENFANTS** (Fête de l'Anim)
Deux jours pour profiter d'activités pédagogiques et ludiques à partager en famille : projections de films d'animation, ateliers de création, vidéo mapping, transformations en personnages de dessins animés....
Gratuit, (inscription recommandée), pass sanitaire à présenter pour l'accès en salle.

30 MAR.

• **LA CONFÉRENCE PARENTALITÉ**
"Les mots qui font grandir les enfants, les adultes et la relation".
Mme Cavailles Séverine, le mardi 30 novembre à 18 heures. Salle des fêtes de Vicoigne.

ÇA VA VITE ... ÇA V

Le Journal a rencontré l'équipe de la Police Municipale pour faire le point sur les bonnes pratiques à avoir au volant. Pour le bien-être de chacun et la sécurité de tous.

« La problématique majeure sur Raismes est la vitesse excessive sur les grands axes. D'où l'importance de respecter la signalisation. Nous pratiquons des contrôles fréquents » nous explique Frédéric, chef de la police municipale. « Vus les comportements, il y en aura d'autres et nous verbaliserons. Nous pouvons verbaliser « à la volée» comme on dit dans notre jargon. Surtout pour les excès de vitesse ou l'utilisation du téléphone au volant. Pas besoin d'interpeller, il suffit de relever la plaque d'immatriculation. Il faut être ferme mais avoir du discernement, on sait aussi être compréhensifs dans certains cas. Grâce à la création de la police pluri-communale, nous sommes 18 agents à patrouiller sur les 4 communes. Cela permet de renforcer notre contrôle. Bien sûr la sécurité routière occupe une grande partie de notre quotidien mais pas exclusivement. Aussi j'en profite pour donner un conseil de sécurité tout court, ne laissez pas d'objets de valeur, sacs à main etc .. dans vos voitures, les vols sont fréquents sur les parkings des cimetières ou de la base de loisirs. »

Frédéric et Françoise de la Police Municipale de Raismes

Sécurité routière, les bonnes pratiques à avoir

1- Respect des stops rue Jean-Jaurès
2- Respect de l'interdiction de tourner à gauche sur le boulevard Claie en venant d'Anzin
3- Limiter sa vitesse rue Henri Durre, Léopold Dusart, Jean Jaurès et Roger Salengro.
4- Respecter l'obligation de sécurité et de prudence imposée par le code de la route (cf rodéos nocturnes à Vicoigne, place Alexandre Leleu)
5- Respecter le sens interdit derrière l'école Joliot Curie
6- Respecter le code de la route sur le parking de la base de loisirs
7- Ne pas stationner de manière gênante, Ecole Anne Godeau (rue de l'usine) et Sainte famille Grand'place

Contacter la Police Municipale :
Standard : 06 25 90 05 23
Patrouille : 06 25 90 04 69
policemunicipale@ville-raismes.fr

A TROP VITE !

Rappel de la loi & amendes encourrues

- Non respect d'un stop : 90€ et 4 points
- Prendre un sens interdit : 90€ et 4 points
- Passer une ligne blanche : 90€ et 4 points
- Excès de vitesse de moins de 20km/h : 90€ et 1 point
- Téléphoner en conduisant : 90€ et 3 points
- Dépassement en ville : 38€
- Stationnement abusif (+ de 7 jours) : 155€ + frais de fourrière 7€/jour
- Stationnement gênant (double file, trottoirs, emplacement personnes handicapée ...) : 35€
- Rodéos urbains (violation d'obligation de sécurité ou de prudence) :

- 1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende
- 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende lorsque ces faits sont commis en réunion

Rappel : le code de la route s'applique également sur les parkings. Les automobilistes sont tenus de respecter les priorités et le sens de circulation. Il est interdit de se garer en double file et en sens inverse de la circulation.

Bien vivre ensemble, c'est aussi respecter la tranquillité de tous. Rappel des règles de base.

> LES CHIENS

Les propriétaires de chiens de 1ère catégorie (chiens dangereux) doivent :
- Ne pas stationner avec leur chien dans un lieu public ou prendre les transports en commun
- Le maintenir en permanence en laisse et muselé.

Amende encourue : **150€**
- Obtenir un **PERMIS DE DETENTION** auprès de la mairie.

Amendes encourues : **750€, 3750€** si non régularisation.

> LES POUBELLES

Les poubelles doivent être sorties les dimanche soir après 17h pour un ramassage le lundi. Elles doivent être rentrées les lundis avant 22h.
En raison de la gêne occasionnée par des poubelles non rentrées, tout cas de récidive donnera lieu à une verbalisation d'un montant de **35€**.
Merci également de ne pas mettre de cartons ou sacs aux pieds des poubelles. Ils ne seront pas ramassés. Si vos poubelles n'ont pas une capacité suffisante, rapprochez-vous du SIAVED pour en commander de nouvelles.
Siaved : 0800 775 537

Les encombrants sont à mettre en déchetterie.
Le SIAVED propose le ramassage de vos encombrants à domicile gratuitement. Renseignements au 09.69.39.10.89.

> ENTRETIEN DES TERRAINS

Il est de la responsabilité des propriétaires d'entretenir leurs terrains : propreté, taille des arbres et buissons ... En cas de conflit de voisinage à ce sujet, et si la procédure de médiation échoue, une procédure judiciaire peut être entamée par le plaignant directement auprès des tribunaux, avec l'aide d'un avocat. La police municipale n'est pas habilitée à régler ce genre de litige.

SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL

Le troc d'heures Raismois

Au printemps dernier, nous vous présentions une partie de l'équipe du Troc d'heures. Vicky, la présidente nous expliquait le concept. « Le principe d'un SEL, c'est le partage, l'échange. Echanger gratuitement des services, des savoir-faire ou encore des biens, sans passer par la monnaie. La maître mot c'est la solidarité, construire un communauté d'entre-aide, respectueuse des êtres humains et de l'environnement. »

Jenny (CCAS), Myriam, Vicky, Chantal (membres de l'asso) et Fatiha, Florian et Didier (non présents sur la photo)

Que s'est il passé depuis ? L'association s'est installée dans son local, au rez de chaussée de la Mairie de quartier de Sabatier, rue Léopold Dusart, a mis en place des premières permanences le mercredi de 15h à 17h mais les horaires peuvent varier en fonction des disponibilités. Vous pouvez aller sur la page facebook pour consulter les créneaux :
https://www.facebook.com/Troc-dheures-raismois-108325714810910
Aussi, l'équipe a vu arriver ses premiers « selistes » et le catalogue d'offres s'agrandir : garde d'animaux, bricolage, aide au lavage des vitres, aide au jardinage, aide au déménagement, co-voiturage pour les courses ou rendez-vous médicaux, ateliers scrapbooking et petits travaux coutures ... Des échanges de services mais pas uniquement . Il est également possible d'échanger des biens sous forme de prêts ou de dons : électro-ménager, outillage, meubles, matériel informatique, textile, jeux, plantes et boutures, savons .... N'hésitez pas à contacter l'équipe du SEL, ils vous expliqueront le fonctionnement plus en détails.

CONTACT :

Tél : 03.27.25.54.89 lors d'une permanence ou au 06.36.15.83.21
par mail à trocdheuresraismois@gmail.com

TRAVAUX DE RÉNOVATION DES ÉCOLES

Le chantier de rénovation des écoles s'est poursuivit durant les grandes vacances.

> Rénovation du 1ère étage de l'école Paul Langevin de Vicoigne, avec changement des fenêtres, remise en peinture, pose de volets, changement de l'éclairage.. Des travaux dont l'estimation se porte à 404 000 euros HT financés à 60,64 % par la dotation d'Etat.
> Création d'une classe supplémentaire dans les écoles M. Danna et Moriamez, dans le cadre du dédoublement des classes de CP, CE1 et grandes sections maternelles.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Mais à quoi sert donc un conseil municipal ? Combien de fois se réunit-il par an ? Et de quoi discute-t-il ? Au final est-ce si important que ça ? Autant des questions auquel Le Journal va répondre. Car oui les conseillers municipaux ont une action directe et significative sur la vie quotidienne dans notre ville. La preuve.

Parmi ses attributions, le conseil municipal :
• Emet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local, vœux qui seront transmis aux autorités compétentes comme la région ou l'état par exemple.
• Vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté) ;
• Crée et gère des services publics municipaux, notamment des maisons des services à la population, des écoles élémentaires et maternelles, des crèches ou haltes garderie, des centres de loisirs ....
• Participe à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal
• Elit les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS), établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles.
• Décide de travaux sur les bâtiments communaux et voiries communales
Le conseil municipal peut déléguer certaines de ses attributions au maire. En matière de police, seul le maire est compétent. Il exerce ce pouvoir sous le contrôle du préfet.

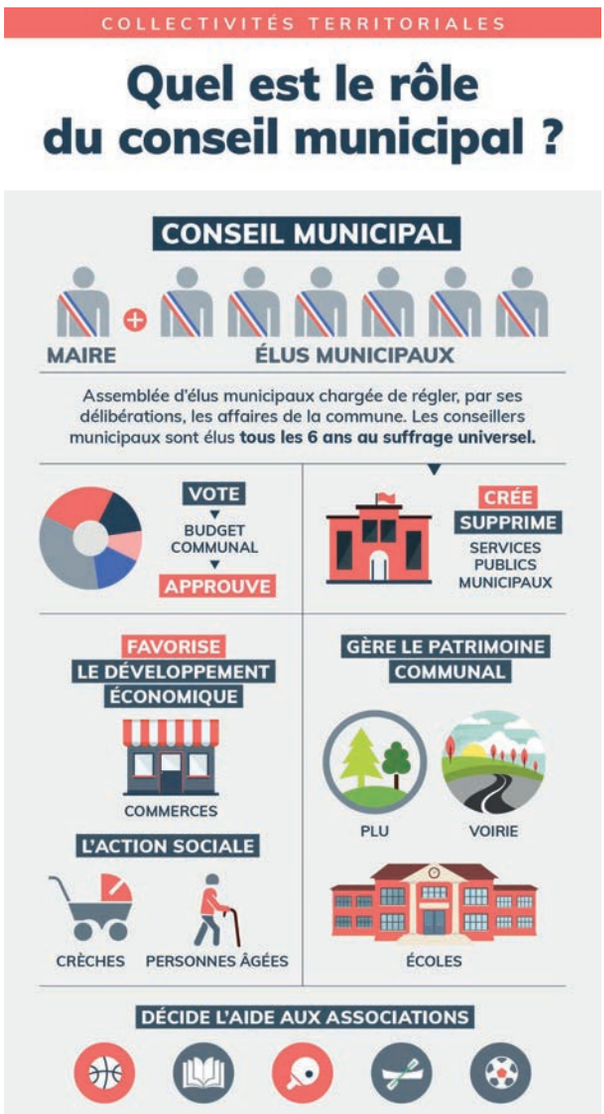

QUIZZ

Le saviez-vous ?

Quel âge minimum faut-il avoir pour être élu Maire ou conseiller municipal ?
Le candidat doit avoir 18 ans et être de nationalité française. Un conseiller municipal ressortissant européen ne peut pas être élu maire ou adjoint.

Qui élit le Maire ?
Le maire est élu par et au sein du conseil municipal, au scrutin secret et à la majorité absolue pour les deux premiers tours de scrutin, et à la majorité relative si un troisième tour est nécessaire.

Pour quelle durée est élu le conseil municipal ?
Les conseillers municipaux sont élus pour six ans, et sont renouvelés intégralement au mois de mars de l'année électorale concernée.

Quand doit se réunir le conseil municipal ?
Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le maire exerce son pouvoir de "police des séances", notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats.

Les principaux impôts et taxes votés par les communes sont : taxe d'habitation, taxe foncière, contribution économique territoriale (en remplacement de la taxe professionnelle supprimée depuis 2010), taxe de séjour...

Quelques délibérations importantes qui ont marqué le quotidien des raismois.es. ces derniers mois :

- Le vote des plans financiers des grands projets (plan de redynamisation du centre ville, démocratie participative , plan de paysage, projet artisanat et commerce...)
- Création de la police pluricommunale
- Le vote des financements des travaux
- Le vote de la convention d'adhésion à l'ADOPTA (L' Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives en matières d'eaux pluviales).
- L'inscription de la ville au programme UNICEF ville amie des enfants.

INAUGURATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Le vendredi 17 septembre avait lieu l'inauguration de la Maison des Associations. Ce bâtiment situé centralement sur la Grand'place sera réservé au service municipal de la vie associative et à l'accompagnement et à l'information des associations, grâce à son nouveau point d'information PIVA (Point d'Information de la Vie Associative), un réseau multi-ressources et des informations gratuites pour tous.

Deux bureaux et une salle de réunion sont également mis à disposition des bénévoles.

L'équipe de Claudine, composée d'Alexandra et Didier, est là pour vous accueillir, vous informer et vous orienter.

Renseignements : 03.27.14.94.37 - vieassociative@ville-raismes.fr

« EUL COIN DU ROUCHI »

Gaston

QUELQUES EXPRESSIONS .

-''Des vieil's masons, ch'es comm' des jonnes finmes, feut toudis s'in occuper'' :
Des vieilles maisons, c'est comme des jeunes femmes, il faut toujours s'en occuper !
Les unes comme les autres, requiérent des attentions constantes !
-''I fait eine tiét' ed cat barré'' !
Il fait une figure de chat qui s'est sauvé !
Il est de mauvaise humeur !
-''I est sérieux comme un cat qui chie din les cint's'' !
Il est sérieux comme un chat qui fait ses besoins dans les cendres !
Il est impassible !

• SOBRIQUETS.

Les gins eud'

HAUSSY les gin z'appél't les metteux d'fux .
LECELLES : les noirtes talons (comme les gins d' HORDAIN)
LOURCHES: les gins d'SEU
...(LOURCHES est batie d'su l'implach'mint du villach' eud SAULX, villach' détruit pindint eul batal eud DENAIN in 1712).
LE POIRIER: les poires cuites .
MAING : les MANOQUES.
MARESCHES : ché longs pieds .

POUR SOURIRE :

Ch'est PAUL, qui rincont' SERGE, i li d'mint' : « quint' ch'est qu'té vindras mier à m'minson ?
SERGE : quint té voudras PAUL !
PAUL : et bin ouai, mais ch'est imbétant, ch'est justèmint ç'jour là qué jè n'sus poin là !!!
I a un train qui s'arrêt' din l'gar eud Valinchiennes.
Su l'quai, eul chef eud gar' qui crie : « Ichi Valinchiennes ».
Et PAUL répond : « Ichi aussi ».

Retrouvez la suite de l'article de Gaston sur : www.ville-raismes .fr

SÉNIORS

NOUVELLE ASSO : les débordés Raismois

Vous avez envie de participer à des activités, prévoir des sorties ou tout simplement prendre le temps de discuter autour d'un café, alors les débordés sont là pour vous. L'association vient juste de se créer, avec l'envie d'être un espace de convivialité, de rencontre de joie et de solidarité. Vous pouvez vous joindre à eux pour élaborer le programme des prochains mois. Le montant de l'adhésion est fixée à 25 € par an pour les raismois.
Contact : roussel.fus@gmail.com

AU PROGRAMME en Octobre et Novembre

- **Dimanche 3 octobre** : Banquet des aînés, Pasino.
- **Du 2 au 8 octobre** : La semaine bleue.
- **Lundi 25 et Mardi 26 octobre** : Ateliers lectures de 14h à 16h30 à la Médiathèque.
- **Mardi 5 octobre** 14h : Atelier Wi moov sur la mobilité, à l'espace jeunes.
- **Jeudi 18 novembre** 14h : Atelier wi moov sur les déplacements sécurisés, à l'espace jeunes.
- **Mercredi 1er décembre** : Kermesse intergénérationnelle, salle Allende.
- **A partir du 1er décembre** : Distribution des colis de Noël

Renseignements CCAS au 03.27.14.94.57

TRIBUNES

Chères Raismoises, Chers Raismois,

La rentrée est toujours un moment particulier. C'est un nouveau départ avec ses envies pour l'année à venir et ses projets. Bien sûr, elle est synonyme aussi de dépenses avec les fournitures scolaires ou les factures à payer. Comme annoncé depuis plusieurs mois la TEOM s'applique désormais. Elle s'est justifiée car le coût de collecte des déchets et de leur traitement a explosé. Mais aussi parce que beaucoup d'entre vous souhaitaient de nouveau le ramassage des déchets verts à domicile. Le «tout gratuit» n'était plus possible et, en responsabilité, tous les élus de Raismes, y compris l'opposition représentée par M. Zdziech, qui siègent à la CAPH ont voté cette taxe lors du vote du budget de la Porte du Hainaut le 12 avril dernier. Au niveau communal, nous avons d'ailleurs anticipé cette charge nouvelle pour les raismois.es avec une baisse des impôts fonciers de 5%, dès cette année .... baisse que cette même opposition n'avait d'ailleurs pas votée !
La rentrée, c'est aussi le redémarrage de l'année scolaire placée sous le signe d'un nouveau dédoublement des classes. Après les CP et les CE1, les grandes sections de maternelle bénéficient aussi de ce dispositif pour réduire le nombre d'élèves et favoriser les apprentissages. Tout a été mis en œuvre par nos services sans contrepartie financière suffisante de l'Etat, faisant toujours supporter le coût aux seules communes, les contraignant parfois à devoir décaler d'autres réalisations par report de budget.
Enfin, la rentrée, ce n'est pas que pour les enfants, les projets de la ville continuent à se développer. Les techniciens et les élus comptent sur vous pour co-construire ensemble le Raismes de demain, car Raismes 2032 se construit chaque jour.

Sylvia Potier
Pour le groupe des élus communistes
& républicains de Raismes

« Avec la rentrée, les feuilles (d'impôts) tombent et les mauvais coups pleuvent pour les Raismoises et les Raismois ! »

La crise sanitaire, ses difficultés et autres contraintes se prolongent. A cela s'ajoutent des augmentations de toute nature (carburants, énergies, coût de la vie...) qui portent des mauvais coups aux portes monnaie de nos concitoyens. Ces atteintes au pouvoir d'achat sont aggravées par les feuilles d'impôts locaux (taxes foncières et d'habitation) qui tombent et font très mal aux locataires comme aux propriétaires. Notamment avec l'application par le Maire de notre commune et Président de la CAPH de la Taxe sur les Ordures Ménagères (TEOM). C'est en moyenne près de 300€ qui sont prélevés brutalement cet automne à tous les foyers de notre ville. Cette taxe est insupportable et doit être annulée et remboursée sans délai comme le réclament les élus de notre groupe au Conseil Municipal et notre Chef de file Eddy ZDZIECH qui siège à la CAPH et qui a voté contre ce nouvel impôt injuste et inéquitable.
La rentrée c'est aussi les difficultés qui s'amoncèlent pour les habitants des cités minières de Sabatier dont les logements sont en cours de réhabilitation. En effet il n'est pas acceptable que le programme de travaux se poursuive dans les conditions actuelles. Qu'il s'agit de la qualité des travaux réalisés ou des désagréments causés aux résidents. Il faut écouter les locataires de «Maisons et cités» ou de la «SIA» qui sont nombreux à se plaindre des malfaçons et autres hausses de loyers à venir.

Les élus du groupe Pour Raismes

LA COURSE DES TERRILS

25 - 26 SEPTEMBRE 2021

37eme édition

CHÂTEAU DE LA PRINCESSE D'ARENBERG

Avenue du Château - 59590 RAISMES

La Contrebandière
55Km 26€
DIM. 26 - 6H

La Sauvage
25Km 13€
DIM. 26 - 9H45

Les Allumés
9Km 11€
SAM. 25 - 20H

L'Authentique
16Km 11€
DIM. 26 - 9H

La Porte du Hainaut Communauté d'Agglomération
BASSIN MINIER NORD - PAS DE CALAIS PATRIMOINE MONDIAL
Parc naturel régional Scarpe - Escaut
Office National des Forêts
OFFICE DE TOURISME LA PORTE DU HAINAUT
Région Hauts-de-France
Nord le Département
Depuis 1984 COURSE DES TERRILS
RAISMES Multiples et Réunis

Inscription sur www.coursedesterrils.org - Certificat médical & Pass' Sanitaire Obligatoire